
Adresse de la société populaire de Lherm (Haute-Garonne) qui fait part à la Convention des dons patriotiques et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Lherm (Haute-Garonne) qui fait part à la Convention des dons patriotiques et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 169-170;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23673_t1_0169_0000_15

Fichier pdf généré le 21/07/2021

« Graces vous soient rendues, disent-ils, immortels législateurs, vous avez conservé la morale, et vous avez assuré le bonheur. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Quingey, 13 mess.] (2).

« Votre decret du 18 floréal a vengé la Raison et la Verité, et a aneanti pour jamais le fanatisme dans le district; des le moment ou les pretres ont entendus proclamer l'existence de l'etre supreme et de l'immortalité de lame, ils ont sentis que leur charlatanisme expiroit et qu'ils ne pouvoient plus maintenir les citoyens dans l'erreur; tous ceux qui y exersaient encore des fonctions y ont renoncés, et ont laisser substituer le culte de la verite a celui de la superstition.

Nous allons envoyer le restant de l'argenterie des cy-devant eglises a sa destination qui est de 255 marcs 3 onces 4 et le cuivre consistant en 1216 livres et demie, nous ne negligerons pas l'envoye des autres metaux dont nous ne connaissons pas encore le montant.

Les fetes decadaires se celebrent avec tout l'enthousiasme dont elles sont susceptibles, les citoyens y assistent, on y prononce des discours revolutionnaires ou de morale, la societé populaire de Quingey propage l'instruction autant qu'il est en son pouvoir; elle envoye tous les jours de Decade plusieurs de ses membres dans les campagnes reprendre les principes revolutionnaires et detruire les vieux prejuges de lignorance.

Graces vous soyent rendues immortels legislateurs, vous avez conservés la morale et vous assurez le bonheur. »

P.c.c. : TENAUD.

11

Le commissaire des guerres Chancy transmet à la Convention la conduite républicaine d'Adam, chasseur à cheval du 9^e régiment, compagnie de Braudigny, prisonnier et détenu malade dans un des hôpitaux de Guillaume-le-Despote, à la nouvelle de la mort de la veuve Capet.

Dans ce premier instant où la justice ne peut se taire, ce brave militaire appela toutes ses forces, se leva sur son grabat, et pour mieux être entendu, cria en langue allemande : *vive la République !* la première tête coupable est tombée : patience ! l'empereur, le roi de Prusse et tous les despotes y passeront à leur tour. Il fut mis dans les fers; on lui présenta l'image de la mort; on lui conseilla de se dire ivre. Non, non, dit-il; j'ai dit la vérité, je la répéterai par-tout. Il a bravé la barbarie de ses bourreaux. Pour le venger, les Français prisonniers comme lui, et à ses côtés, auroient provoqué sur leur tête le même sort. Il est encore en prison; et s'il n'est pas échangé dans ce moment, il est digne de l'être des premiers.

(1) P.V., XLI, 258. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t).

(2) C 309, pl. 1201, p. 3.

Insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (1).

12

La société populaire du canton d'Hauteville, département de l'Ain, félicite la Convention sur ses glorieux travaux, et annonce que l'empire du fanatisme est anéanti; qu'elle va envoyer à nos frères d'armes un don de 80 paires de souliers, 82 chemises, et invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (2).

13

La société populaire de Dieuze, département de la Meurthe, envoie à la Convention un extrait du procès-verbal de sa séance du 22 prairial, portant que le citoyen Prouvé, l'un de ses membres, fait don à la patrie du sixième d'une rente viagère et annuelle de 395 l. 5 s., à percevoir sur les ci-devant prévôt des marchands et échevins de Paris.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (3).

14

La société populaire de Lherm, département de la Haute-Garonne, écrit que ses concitoyens ne connoissent plus d'autre culte que celui de la raison et de la saine morale. Ils ont fourni à la patrie 80 défenseurs, non compris ceux de la levée en masse; ils ont déposé sur l'autel de la patrie 560 l.; ils ont fait passer au district 20 marcs d'argenterie, ensemble les cloches, cuivre et ornemens de leurs églises. Ils verseront leur sang pour le triomphe de la République et la sûreté de la représentation nationale. Ils félicitent la Convention d'avoir sauvé la patrie, l'invitent à rester à son poste pour le bonheur de l'humanité, et à n'accorder ni paix ni trêve aux tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Lherm, s.d.] (5).

« citoyens représentans du peuple français, Montagnards, sauveurs du peuple, au vous qui tennés ci

(1) P.V., XLI, 258. Bⁱⁿ, 3 therm. (1^{er} suppl^t). M.U., XLII, 88; Rép., n^o 218; Audit. nat., n^o 670; J. Paris, n^o 572.

(2) P.V., XLI, 259. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XLI, 259. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t).

(4) P.V., XLI, 259. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t). Voir ci-après, P. annexe.

(5) C 308, pl. 1193, p. 16.

bien le gouvernail du vessau de lait, vous qui avez scu le garantir dans les moments les plus aurogeux par votre surveillance active et par votre courage malle, il ne fot point douté un seul einstant que cet l'Etre Suprême qui est votre conducteur et celui qui vous dirige dans toutes vos glorieuse auperasion, sest lui qui donc est votre boussolle et par conséquand la notre Emonts-le et la République sera sauvé, legislatureurs amis du peuple magnanime grases vous soint rendeus des mesures sages et vigoureuses que vous avez employés pour sauver la patrie et des effets saluters et justes qui vous ont engagés a fere frapé du glaive de la loÿ ces conspirateurs ils ont outragé la nature et desonnoré la République mes la Nation a été vangé la loÿ les a reduits au neant, nous vous invitons au nom du sallut public de continuer vos glorieux travaux et de rester à votre poste de n'accorder ni paÿs ni treve que quand le courage et les verteus d'une nation aussi loyalle et aussi genereuse que la notre aura par les armes et son heroysme fet rentrer dans la poussière les ennemis de la liberté et de l'égalité des meurs et de toutes les vertus qui font votre cortège, la societté vous declare sollanelement quelle est prete a s'elever en masse au premier signal que vous luÿ fairés pour terrassé avec la massue nos ennemis communs nous venons de prandre un deliberé par lequel nous avonts juré de ne reconnetre d'otre lutte que la raison et la senne morale. et un amour eternal a l'etre supreme nous avonts fait passer a notre district toute l'arganterie de la si-devant eglise dont le poues se porte a 20 marcs et tous les ornemants de la si devant eglise nous avontsourny en outre nos cloches et tout le cuivre pour concouré au besoin de la fabrique des canons nous avontsourny à la patrie 90 deffenseurs vollontaires sans conter ceux que nous avontsournys lors de la levée an masse[;] nous avonts fait don sur l'hotel de la patrie de la somme de 560 liv. pour susvenir au besoin de nos freres d'armes de la levée en masse[;] vous êtes les sauveurs du monde et ceux qui avés regénéré la france antière[;] vous nous avés delivrés de nos tirans qui nous ont tenneu dans les chenes pendant 14 siècles. et vous avés seu nous donner la liberté et legallité et bien nous voulons la proteger et la maintenir de toutes nos forces ou nous ensevelir sous le[s] Reuines. La liberté ou la mort voiella quelle est notre devise. S. et F. »

BAREY (*presid.*)

P.c.c. : CATELLAN et BORDAS (*secrét.*).

15

La société populaire de Fougerolles, département de la Haute-Saone, annonce que sa commune vient d'envoyer au district 32 paires de souliers, 360 chemises, 160 l. de charpie, un lingot de métal du poids de 500 livres, et 72 livres, tant en cuivre qu'étain. Un atelier de salpêtre est en activité : ils s'occupent de l'établissement d'un second atelier du même genre.

Ils applaudissent aux mesures qui livrent au glaive vengeur des crimes les scélérats qui vouloient ravir au peuple ce qu'il a de plus cher, la liberté.

Ils invitent la Montagne à rester à son poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (1).

16

La société populaire de Graulhet, département du Tarn, annonce que sa commune a envoyé en différentes reprises, à l'armée des Pyrénées-Orientales, 250 paires de souliers, 32 roupes ou redingottes, un bonnet de police, et des secours pécuniaires. « Pères de la patrie, ajoute-t-elle, la rage que déploient contre vous les tyrans et leurs infames affidés, nous confirme dans l'heureuse idée que nous avonts toujours eue de votre dévouement pour notre bonheur. Continuez de mériter leur haine, et nous sacrifierons nos biens, notre sang, notre vie pour votre triomphe, qui est celui de la liberté et de l'égalité ».

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (2).

17

Le conseil-général de la commune de Gaillac-Toulza, département de la Haute-Garonne, annonce qu'elle a fourni à la patrie 200 défenseurs, qu'elle vient d'envoyer à ses frères d'armes 230 chemises, 9 paires de bas, 14 cols, 5 serviettes, 3 draps de lit, du vieux linge pour charpie, 125 l. en assignats, 2 redingottes et un vieux manteau, et qu'elle va remettre au district l'entière dépouille du temple, devenu celui de la Raison. Il félicite la Convention sur ses glorieux travaux, sur les mesures révolutionnaires qu'elle a prises, l'invite à rester à son poste, et jure de maintenir la liberté, l'égalité et la République une et indivisible, et demande à changer le nom de Gailhac-Toulzac en celui de Gailhac-la-Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités des marchés, d'instruction publique et de division (3).

18

La société populaire de la section du Val-de-Formigny, département du Calvados, envoie au district de Bayeux, pour les défenseurs de la patrie, 28 paires de bas et 2 chemises. Elle félicite la Convention sur ses succès, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que le bonheur du peuple soit parfaitement consolidé.

(1) P.V., XLI, 260. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t); C. Eg., n° 697.

(2) P.V., XLI, 260.

(3) P.V., XLI, 260.